

# INFORMATIONS PRATIQUES

Les demandes d'inscription peuvent se faire tout au long de l'année.

## COÛT

- Prise en charge de l'ensemble des frais de parcours pour les candidats en droit de s'inscrire via le portail France VAE
- 1680€ pour les candidats ayant recours à un parcours de droit commun. Un financement est alors possible par :
  - CPF
  - Individuel
  - Employeur

## LE CRFPE

Le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance accompagne la professionnalisation des acteurs de son champ d'activité, en mettant à la disposition des institutions, des professionnels et des stagiaires, sa compétence en matière d'ingénierie de formation.

Nous proposons aujourd'hui des formations qualifiantes, des stages de formation visant l'acquisition et le renforcement des compétences et des prestations de conseil pour accompagner le développement des structures d'accueil petite enfance.



## NOUS CONTACTER

CRFPE - 465 Rue Courtois 59000Lille

Tel : 03 20 14 93 00

Courriel : [accueil@crfpe.fr](mailto:accueil@crfpe.fr)

Site : <https://www.crfpe.fr/>



# VAE

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



## DIPLÔMES CONCERNÉS

### D.E EJE

Diplôme d'Etat d'Éducateur de Jeunes Enfants

### CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

### CAP AEPE

Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Éducatif Petite Enfance

### D.E AP

Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture

## MODALITÉS

Nous proposons :

- **Un diagnostic de vos compétences lors d'un entretien**, qui permet de vérifier la faisabilité de votre projet VAE (en lien avec le référentiel professionnel du diplôme visé). Cela afin de sécuriser votre parcours
- **Une conception de votre parcours individualisé** : nous définissons vos besoins en terme d'accompagnement individuel et collectif, ainsi qu'en terme de formation(s) et de période(s) d'immersion(s) éventuelles (sur le terrain professionnel)
- **Un accompagnement durant la rédaction de votre Livret 2** (incluant des temps individuels, collectifs, et d'éventuels temps de formation), ainsi qu'un entraînement à l'oral de soutenance du Livret 2. Un accompagnateur vous sera dédié, durant toute la durée de rédaction de votre Livret 2. En complément, vous intégrez un groupe constitué d'autres candidats à la VAE, visant le même diplôme.

## CONDITIONS

Si vous êtes titulaire de la fonction publique :

- Justifier d'une **expérience en rapport** avec le certificat ou diplôme visé.
- Avoir obtenu de l'ASP (Agence de Service et de Paiement) ou du Rectorat **une notification administrative** de recevabilité du livret 1.
- Avoir déposé un **dossier d'inscription** (démarches administratives, calendrier, financement...) auprès du CRFPE.

Si vous êtes salarié du droit privé, demandeur d'emploi, bénévole ou aidant familial :

- Vous devez **déposer votre candidature** en vous inscrivant **sur le portail France VAE** <http://www.vae.gouv.fr>.
- Vous **rencontrez votre architecte accompagnateur de parcours VAE** afin d'étudier la faisabilité du projet, et en vue de contractualiser l'accompagnement (si l'avis est favorable).
- Nous envoyons  **votre dossier de faisabilité au certificateur** (étape obligatoire d'un parcours VAE), qui prononce un avis de recevabilité ou de non recevabilité.
- Vous commencez la **rédaction du Livret 2**, en lien avec le diplôme visé, **dans une temporalité de 6 à 8 mois**, et à l'aide de l'accompagnement prévu.